

PROJET PÉDAGOGIQUE

Vacances de
Printemps 2026



NOTARNICOLA CYRILLE

PAULHAGUET, HAUTE-LOIRE (43)

L'association Gestionnaire : Ville Auvergne



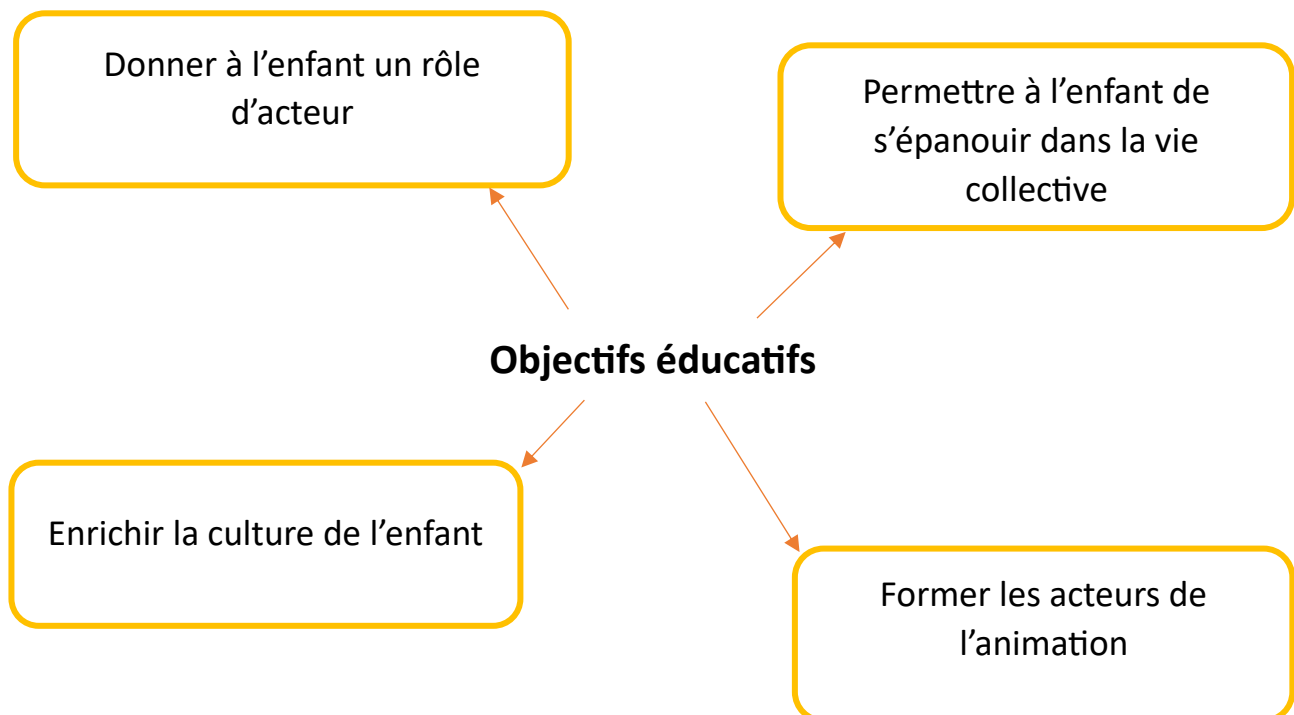
Brève présentation :

L'association est parue au journal officiel le 1 juillet 2003 et est régie par la loi 1901. Elle est association d'éducation populaire, laïque et apolitique. Elle est gestionnaire de 13 Accueils de loisirs, 10 sur la Haute-Loire et 3 sur le Cantal. Elle est composée de 17 permanents dont 1 directeur administratif, 2 coordinateurs pédagogiques et embauche jusqu'à 70 saisonniers.

Le but :

Ville Auvergne a pour but d'offrir aux enfants et aux jeunes du monde rural des loisirs éducatifs de qualité complémentaire aux autres acteurs de l'éducation afin qu'ils acquièrent, entre autres, les compétences sociales indispensables à leur citoyenneté.

Les points essentiels du Projet Educatif :



Mes valeurs et mes intentions éducatives pour ces vacances de

février 2026 :

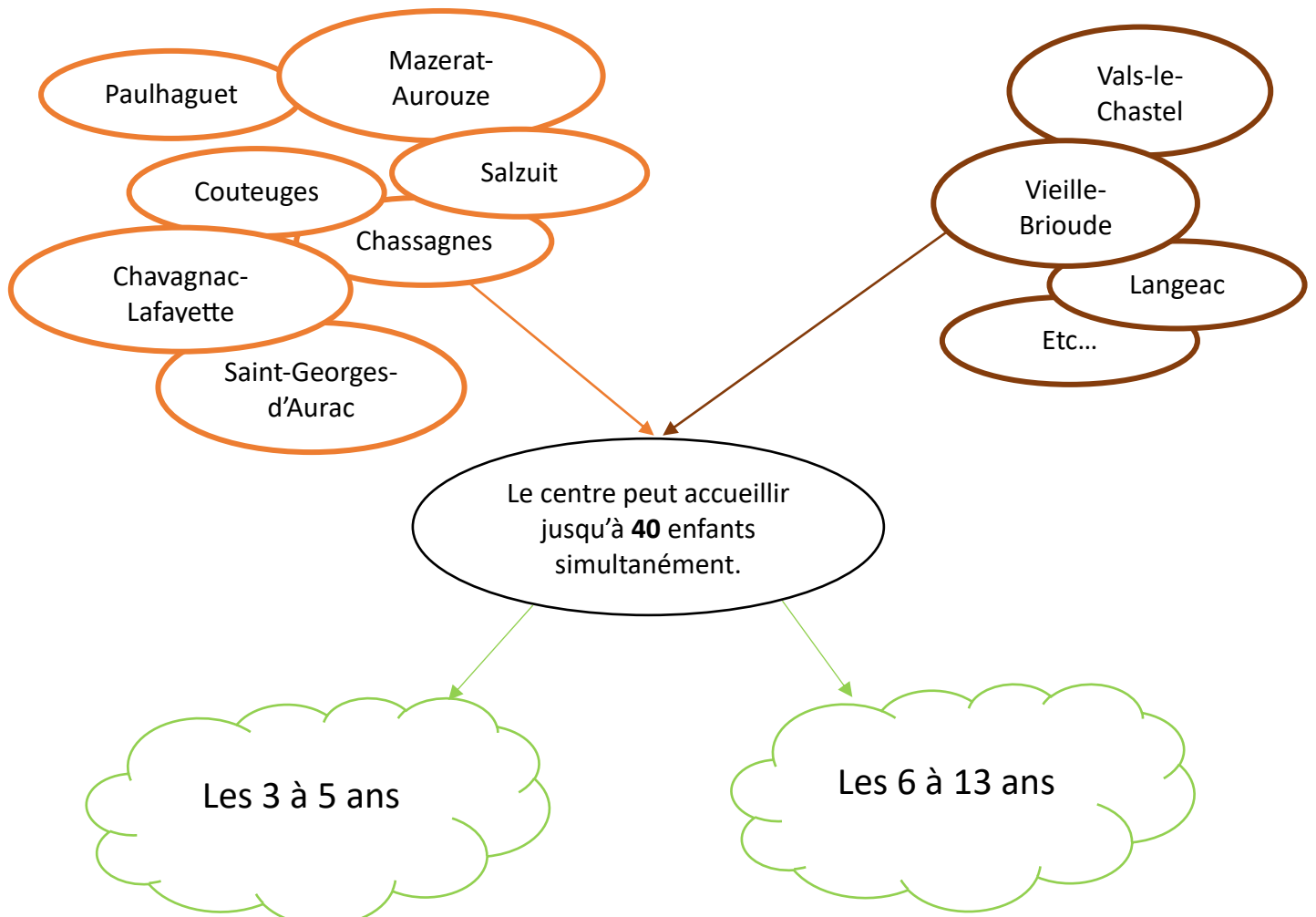
Thématique : Les voyages autour du monde et les différentes cultures

Le projet pédagogique permettra de favoriser l'inclusion et de faire découvrir aux enfants de nouvelles cultures et civilisations. Cela dans le respect du Projet Éducatif étant de favoriser la citoyenneté et le vivre ensemble (ex : bibliothèque, balade culturelles contées). En cohésion avec mon équipe nous allons travailler sur les valeurs humaines : altruisme, bienveillance et sérénité.

I - Le public

Le public est principalement issu d'un milieu rural. Néanmoins, une certaine diversité géographique est observée.

Les enfants viennent de **plusieurs communes alentour** mais aussi de **communes un peu plus éloignées**.



Quelle catégorie sociale ?

Le public accueilli est mixte sur le plan social, bien que les publics populaires ou ruraux.

II - Le personnel

Directeur :
NOTARNICOLA
Cyrille

Animatrice
Diplômée :
Pinto-
Marcelino
Latoya

Animateur
Diplômé :
Berneaux
Mathéo

Animatrice
Diplômée :
Grégoire Emilie

L'équipe présente des compétences variées et complémentaires

Activités d'expression : plusieurs membres ont de l'expérience dans l'animation d'ateliers manuels, théâtre, contes ou musique.

Activités de pleine nature : l'équipe est à l'aise avec les jeux extérieurs, les balades, et l'organisation de sorties nature, en lien avec l'environnement rural local.

Compétences techniques et pédagogiques : les animateur-ric-e-s expérimenté-e-s maîtrisent les fondamentaux de la sécurité, de la gestion de groupe, de l'adaptation aux âges, et savent accompagner les stagiaires dans leur progression pédagogique.

Une personne chargée de l'entretien des locaux (ménage) est présente et veille à garantir un cadre propre, hygiénique et sécurisant pour les enfants et les adultes.

Equipe
technique :

HERMET Séverine

III – Le Lieu



L'accueil de loisirs se situe à Paulhaguet, en Auvergne, dans un environnement rural et campagnard.

Il s'agit d'un accueil sans hébergement (accueil de loisirs), les enfants rentrent chez eux chaque soir.



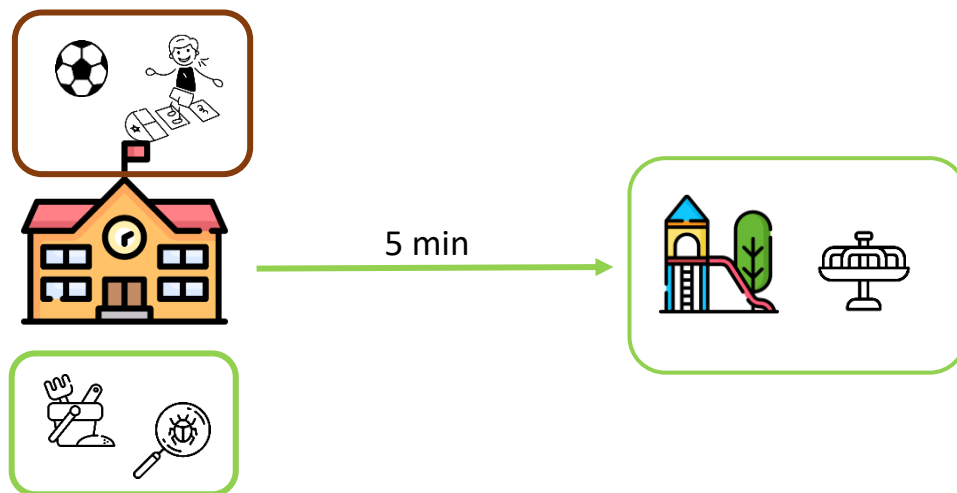
Quel espace intérieur ?

L'accueil est installé dans l'ancienne école de Paulhaguet, ce qui offre plusieurs espaces adaptés :

- Une salle pour les petits
- Une salle pour les grands
- Une grande salle polyvalente permettant des activités sportives ou dynamiques (avec table de ping-pong, tatamis, etc.)
- Une salle de sieste, adaptée pour le repos et l'endormissement
- Un bureau pour le directeur
- Une salle de rangement pour le matériel
- Deux blocs sanitaires (toilettes) séparés

Quel espace extérieur environnant ?

L'extérieur immédiat de la structure combine **espaces goudronnés** et **espaces herbeux**, permettant la pratique de jeux extérieurs variés. De plus, un parc de jeux situé à 5 minutes à pied est régulièrement utilisé lors des temps d'activités.



Les enfants prennent leurs repas dans la salle des fêtes située à quelques mètres de l'accueil de Loisirs, les repas sont livrés tous les jours en liaison froide par l'auberge des 3 vallées.

IV - Horaires et modalités d'inscription

L'accueil de loisirs de Paulhaguet est ouvert chaque mercredi de 7H15 à 18H30.

Les inscriptions peuvent se faire :

Par téléphone : 06 07 45 60 96 ou 04 71 76 88 10

Par mail : al-paulhaguet@villeauvergne.org

Via le portail famille de l'association Ville Auvergne :
www.villeauvergne.org

Pour une 1^{ère} inscription

Un dossier d'inscription complet doit être rempli avant l'arrivée de l'enfant.

Un mandat de prélèvement

Le numéro allocataire CAF

Une photocopie des pages de vaccinations de l'enfant

Le quotient familial

Tous les documents nécessaires sont disponibles sur le site de l'association : villeauvergne.org

Je souhaite rencontrer la famille en amont, afin de :

Présenter les locaux

Expliquer le fonctionnement de l'accueil

Faire connaissance pour instaurer une relation de confiance

Pour une réservation classique



L'inscription doit être effectuée au moins une semaine à l'avance si l'enfant prend le repas de midi.

Elle peut être faite jusqu'à la veille pour les enfants inscrits à la journée ou à la demi-journée sans repas.

V - Fonction animateur

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

VI - Fonction direction

Elaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps.

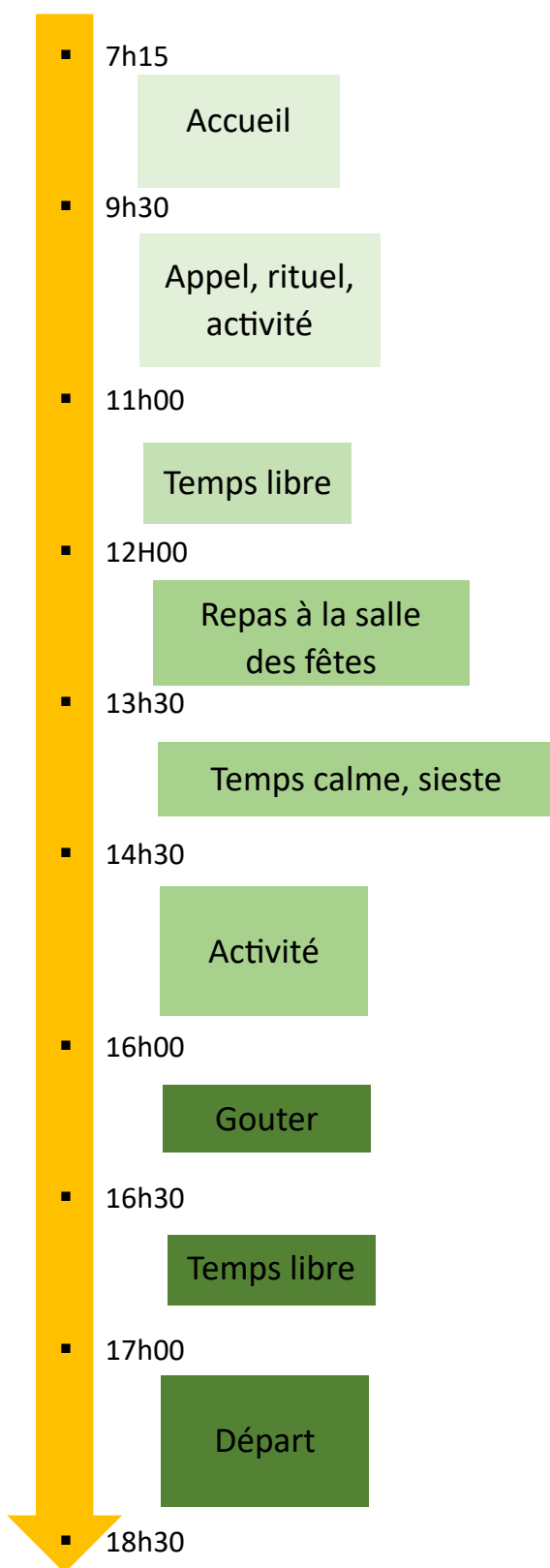
Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.

Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation.

Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil.

Développer les partenariats et la communication.

VII - Rythme de l'enfant et journée type



VIII – Évaluation du projet pédagogique

Objectifs de l'évaluation

Vérifier la cohérence entre les objectifs fixés et les actions menées.

Identifier les réussites et les axes d'amélioration.

Impliquer l'équipe, les enfants et les familles dans une démarche participative.

Adapter les contenus, rythmes, méthodes pour les prochaines sessions.

1. Évaluation par l'équipe d'animation

Temps de bilan en fin de période, collectif et individuel, permettant aux animateurs de faire part de leurs ressentis, difficultés, et propositions.

2. Évaluation avec les enfants

Temps de parole réguliers, notamment lors des rituels du matin ou des cercles de fin de journée.

Boîte à idées ou à émotions, accessible à tous les enfants pour exprimer envies, coups de cœur, ou suggestions.

Retours informels à travers l'observation du comportement, de l'engagement et de la participation des enfants aux activités.

3. Évaluation avec les familles

Temps d'échange informels lors des arrivées/départs.

Questionnaire de satisfaction en fin de période ou lors de l'exposition des réalisations.

Présence des familles lors des événements festifs (expositions, carnaval, goûter partagé) pour recueillir leurs impressions.

4. Auto-évaluation du directeur

Analyse globale de la dynamique de l'accueil (qualité de l'accueil, respect du projet éducatif, gestion de l'équipe, partenariats, etc.).

Rédaction d'un rapport de fin de saison, base de travail pour le projet pédagogique de l'année suivante.

Indicateurs de réussite

Taux de participation et de réinscription.

Niveau d'implication des enfants dans les projets (veillées, expositions, rencontres intergénérationnelles...).

NOS PARTENAIRES

Mairie

Familles

DAHLIR

Département

Communauté
de communes

SDJES

Bibliothèque

Ecoles

Assistantes
sociales

CAF

Modalités d'accueil des enfants aux besoins spécifiques

Sur l'accueil de loisirs, nous accueillons des publics aux besoins spécifiques avec un suivi du DAHLIR et réunions d'équipe d'animation afin de nommer une personne référente pour l'accompagner et l'intégrer au sein d'un groupe et de la structure.

L'accueil de loisirs accueille **tous les enfants**, sans discrimination conformément :

- Au principe d'égalité d'accès aux loisirs
- À la loi du 11/02/2005 (Handicap)
- Aux valeurs de l'éducation Populaire

L'objectif n'est pas de "faire à part" mais d'adapter le cadre pour permettre la participation de chacun.

Des temps de rencontres et d'échanges sont mis en place avec les familles, DAHLIR et l'équipe afin de rassurer et donner des informations pour accompagner au mieux enfants et familles.

Les outils qu'on peut mettre en place sur la structure tels que :

- Activités autour du toucher
- Des kim goûts afin de l'inciter à goûter à différentes saveurs
- Des parcours de motricité

Échanger avec l'équipe est enrichissant, pouvoir échanger nos points de vue ; mais surtout d'être sur la même piste de réflexion pour veiller à l'épanouissement et à l'autonomie que peut acquérir l'enfant.

Nous en tant qu'équipe nos missions sont de:

- + Veiller à leur sécurité affective et morale
- + Les intégrer au maximum au sein du groupe
- + Développer à leur rythme de l'autonomie
- + Les accompagner et leur faire découvrir des activités et les sensibiliser à la nouveauté

Les Objectifs pour les enfants sont différents selon leur âge :

Les enfants âgés de 3 à 5 ans et ceux de 7 à 13 ans n'ont pas les mêmes besoins, car ils se situent à des stades de développement très différents, tant sur le plan physique, cognitif, émotionnel que social. Comprendre ces différences est essentiel pour adapter l'accompagnement, les activités proposées et le cadre éducatif à chaque tranche d'âge.




Entre 3 et 5 ans, l'enfant est en pleine petite enfance. Son développement est principalement centré sur la découverte du monde à travers le corps, les sens et le jeu. À cet âge, les besoins fondamentaux sont fortement liés à la sécurité affective. L'enfant a besoin de repères stables, d'un cadre rassurant et d'adultes disponibles pour l'aider à réguler ses émotions, encore très intenses et souvent difficiles à exprimer verbalement. Le langage est en construction : l'enfant apprend à nommer ses émotions, à formuler ses besoins et à entrer progressivement en relation avec les autres. Le jeu libre, l'imitation, les activités courtes et concrètes sont indispensables, car la capacité de concentration reste limitée. Les besoins physiologiques (repos, rythme régulier, motricité) sont également très présents à cet âge.

À l'inverse, les enfants de 7 à 13 ans entrent dans une période de développement plus structurée, souvent appelée l'enfance puis la préadolescence. Leurs capacités cognitives sont plus avancées : ils peuvent raisonner, anticiper, comprendre des règles complexes et se projeter dans le temps. Le besoin d'autonomie devient central. L'enfant cherche à faire seul, à prendre des responsabilités et à se sentir compétent. Sur le plan social, le groupe de pairs prend une place majeure. Les relations amicales, la coopération, mais aussi les conflits participent à la construction de l'identité. L'enfant est davantage capable de gérer ses émotions, même si celles-ci restent parfois intenses, notamment à l'approche de l'adolescence.

Les besoins éducatifs diffèrent donc fortement entre ces deux tranches d'âge. Là où le jeune enfant a besoin d'un accompagnement très proche, d'un cadre souple et sécurisant, l'enfant plus âgé nécessite un cadre structuré, des règles claires et des espaces de discussion favorisant l'expression et la prise de responsabilité. Les activités doivent être adaptées : sensorielles, ludiques et courtes pour les 3-5 ans ; plus longues, coopératives ou réflexives pour les 7-13 ans.

En conclusion, reconnaître les besoins spécifiques des enfants selon leur âge permet de mieux répondre à leur développement global. Adapter les pratiques éducatives n'est pas une option, mais une nécessité pour favoriser l'épanouissement, la confiance en soi et le bien-être de chaque enfant, en respectant son rythme et son stade de maturation.




PROJET PEDAGOGIQUE 7/13 ANS :

Objectifs du projet éducatif de territoire	Intentions éducatives de l'association Ville Auvergne	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Les moyens	Les critères (Cela se verra en observant...)	Indicateurs (minimum)				Commentaires
CREER UNE EQUIPE COHERENTE ET BIENVEILLANTE	DONNER A L'ENFANT UN RÔLE D'ACTEUR RENDRE L'ENFANT AUTONOME	Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative chez l'enfant	-Chaque jour les enfants pourront gérer leur temps calmes selon leurs besoins -les enfants seront aussi source de proposition dans le choix des activités -le planning d'activité pourra être adapté en fonction des envies des enfants et de leur état de fatigue	Mise à disposition de livre et de coin lecture, espace de détente adapté, salle de sieste ou repos Temps de réunion avec les enfants le matin pour évaluer leurs émotions et envies	Il faudrait rajouter plus de livre en fonction de l'âge des enfants et plus pour les 10 ans à 13 ans Temps de réunion tous les jours	Un grand nombre de livres pour les plus jeunes BD album Oui une fois par jour	X	X		
PRATIQUER LA CITOYENNETE ET APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE	PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EPANOUIR DANS LA VIE COLLECTIVE	Renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble	-Chaque semaine des temps de bilan seront mis en place avec les enfants pour évaluer leurs ressentis -les règles de vie sont claires réfléchies et discutées avec les enfants et les animateurs veillent à leur bonne application -Les conséquences en cas de non-respect des règles sont connues par les enfants et réfléchies avec eux	Chef de rang, photographe, responsable rangement, responsable cuisine Réflexion avec les enfants sur les conséquences en cas de non-respect d'une règle Les animateurs connaissent les règles de vie avant leur prise de poste, ils ont été informés lors de la réunion de préparation, ils y adhèrent	Non mis en place, à remettre en place Fait collectivement avec les enfants Oui	Fait une à deux fois par semaine Projet pédagogique à disposition et règle lors de la réunion de préparation	X		X	

<p>PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SA GLOBALITE et CREER UNE EQUIPE BIENVEILLANTE et COHERENTE</p>	<p>DONNER A L'ENFANT UN ROLE D'ACTEUR</p>	<p>Valoriser les productions et les talents des enfants</p>	<p>-Tous les jours les enfants réaliseront des productions qu'ils pourront ramener chez eux s'ils le souhaitent ou les laisseront au centre pour les afficher ou exposer</p> <p>-Les enfants seront sources de proposition dans le choix des activités et le planning pourra être adapté ou modifié</p>	<p>Les enfants sont libres de ramener leurs productions chez eux s'ils en ont envie pour eux ou leurs parents</p> <p>Le planning pourra être modifié si les enfants ont un besoin ou une envie particulière un mercredi</p>	<p>On leur propose tous les jours mais oubli parfois</p> <p>Les enfants ont la possibilité de choisir de changer le planning</p>	<p>A rappeler plus souvent tous les jours aux parents</p> <p>Fait selon le choix des enfants au mois une fois chaque semaine</p>	<p>X</p> <p>X</p>			
<p>OUVRIR A LA CULTURE ET AU MONDE</p> <p>EVEILLER A LA NATURE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE</p>	<p>ENRICHIR LA CULTURE DE L'ENFANT</p>	<p>Ouvrir les enfants sur leur territoire et leur environnement</p>	<p>-Les enfants découvriront régulièrement des nouveaux pays et des nouvelles cultures ce qui favorise leur enrichissement personnel</p> <p>-Valorisation de l'espace urbain</p> <p>-Les enfants auront accès à la culture</p>	<p>Une activité proposée ou un intervenant extérieur ou une sortie</p> <p>Projet « ARTI SHOW »</p> <p>Découverte de différents pays, différents instruments de musiques ou de loisirs</p>	<p>Oui</p> <p>Oui</p>	<p>3 fois</p> <p>Tous les jours</p>	<p>X</p>			
<p>PRATIQUER LA CITOYENNETE ET APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE</p>	<p>PERMETTRE a L'ENFANT DE S'EPANOUIR DANS LA VIE COLLECTIVE</p>	<p>Apprendre à exprimer ses émotions</p>	<p>-Tous les matins les enfants exprimeront leurs émotions lors de temps collectifs s'ils le souhaitent</p> <p>-Des activités pour libérer les émotions</p> <p>-Les enfants pourront à tout moment parler à un adulte s'il en éprouve le besoin afin de verbaliser ses émotions</p>	<p>Météo des émotions lors des temps de réunions avec les enfants au moment de l'appel</p> <p>Des activités seront pensées dans le respect du rythme de vie des enfants et afin de favoriser l'expression de leurs émotions</p> <p>Disponibilité de l'animateur et du directeur si un enfant va mal ou a besoin de parler aussi souvent que possible</p>	<p>Fait le matin</p> <p>oui</p>	<p>Oui tous les matins réalisés</p>	<p>X</p>			

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

PROJET PEDAGOGIQUE 3/6 ANS :

Objectifs du projet éducatif de territoire	Intentions éducatives de l'association Ville Auvergne	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Les moyens	Les critères (Cela se verra en observant ...)	Indicateurs (minimum)				Commentaires
CREER UNE EQUIPE COHERENTE ET BIENVEILLANTE	DONNER A L'ENFANT UN RÔLE D'ACTEUR RENDRE L'ENFANT AUTONOME	Favoriser l'autonomie et la prise d'initiative chez l'enfant	-Une fois par semaine les enfants de moins de 6 ans choisiront une activité parmi plusieurs propositions afin de favoriser leur capacité à décider et exprimer leurs goûts -Durant chaque thème les enfants participeront à un grand jeu favorisant leur autonomie dans un cadre collectif -Régulièrement les enfants auront aussi des choix alimentaires -Les enfants petits à petit deviendront acteur et volontaire pour garder les locaux propres	L'animateur devra réfléchir une fois par jour à un choix d'activités en lien avec le thème Les enfants participeront au choix des goûter et à la confection des goûters lorsqu'ils sont préparés sur place Des activités seront proposées de temps en temps avec les plus grands (activité en commun) pour permette le lien et la prise d'initiative	Oui fait nombre de fois	Tous les jours	X			
					Nombre de fois	1 seule fois en 2 semaines				
					oui	2 fois par semaines	X			

<p>PRATIQUER LA CITOYENNETE ET APPRENDRE A VIVRE ENSEMBLE</p>	<p>PERMETTRE a L'ENFANT DE S'EPANOUIR DANS LA VIE COLLECTIVE</p>	<p>Renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble</p>	<p>-Les enfants participent à la réflexion autour des règles de vie et des conséquences en cas de non-respect</p> <p>-Chaque semaine il y aura la mise en place d'un tableau qui attribue les rôles de chacun</p>	<p>Réflexion commune autour des conséquences en cas de non-respect des règles</p> <p>Rôle attribué photographe, chef de cuisine, chef de rang</p>	<p>Nombre de réunion avec les enfants</p> <p>Nombre de rôle attribué</p>	<p>Deux fois par semaines</p> <p>0 à travailler</p>		<p>X</p>		
<p>PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SA GLOBALITE et CREER UNE EQUIPE BIENVEILLANTE et COHERENTE</p>	<p>DONNER A L'ENFANT UN ROLE D'ACTEUR</p>	<p>Valoriser les productions et les talents des enfants</p>	<p>-Tous les jours les enfants pourront ramener chez eux leurs productions</p> <p>-Une fois par semaine les enfants présenteront leurs dessins aux autres, leurs bricolages et créations devant l'équipe ou leurs parents</p> <p>-Chaque fin de thème les enfants exposeront leurs productions</p>	<p>-cadeaux pour les parents, grands-parents pour eux-mêmes</p> <p>-Organiser des moments de présentation des productions avec l'équipe et/ou les parents et des temps d'exposition</p>	<p>Nombre de réalisation</p> <p>Pas d'exposition ou présentation</p>			<p>X</p>		
<p>OUVRIR A LA CULTURE ET AU MONDE</p> <p>EVEILLER A LA NATURE ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE</p>	<p>ENRICHIR LA CULTURE DE L'ENFANT</p>	<p>Ouvrir les enfants sur leur environnement et leur territoire</p>	<p>-Plusieurs temps organisés autour de la découverte et la sensibilisation au monde</p> <p>-Projet et thématique en lien avec la sensibilisation au monde environnant afin de sensibiliser les enfants au respect des différences</p>	<p>Activités, intervenants extérieurs, sorties</p> <p>Projet « Arti SHOW »</p> <p>Activités en lien avec les différences culturelles</p> <p>Tris des déchets au centre,</p>	<p>oui</p>	<p>2 fois par semaine</p>		<p>X</p>		
<p>PRENDRE EN COMPTE L'ENFANT DANS SA GLOABLITE</p>	<p>PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EPANOUIR DANS LA VIE COLLECTIVE</p>	<p>Apprendre à exprimer ses émotions</p>	<p>-Tous les jours les enfants auront des temps organisés pour exprimer leurs émotions</p> <p>-Des bilans une fois par semaine autour de l'expression des émotions</p>	<p>Météo des émotions, temps de discussion</p> <p>Disponibilité des adultes animateur ou directeur aussi souvent que possible</p>	<p>Oui</p>	<p>Tous les matins</p> <p>Au maximum</p>		<p>X</p>		

			<p>-Les enfants évoluent dans un climat favorisant l'expression de leurs émotions à tout moment</p>							
--	--	--	---	--	--	--	--	--	--	--



Planning des vacances du 09/02 au 13/02

Groupe des Petits



Lundi
09/02

*Création de
passeport*

Passé le globe



Mardi
10/02

*Chapeaux de
fête et
Intervenante
photo et
intervenante
musique jeu*

Atelier cuisine



Mercredi
11/02

Valise de voyage

Safari moteur



Jeudi
12/02

*Mosaïque de
plume*

statue animal

Vendredi
13/02

*Création d'un
momerie*

guirlande de fleur





Planning des vacances du 09/02 au 13/02

Groupe des Grands



Lundi
09/02

*Création d'un
entaille*

*Appareil photo
de voyage*



Mardi
10/02

*Bâtons de
pluie et
intervenante
photo
Intervenante
musiken jeu*

*Feu d'artifice
en sel*



Mercredi
11/02

Attrape rêve

Safari moteur



Jeudi
12/02

Intervenant

Atelier cuisine

Vendredi
13/02

*Création d'un
momeries*

Création makineko





Planning des vacances du 16/02 au 20/02

Groupe des Petits



Lundi
16/02

*Fabrication de canon a
confettis
+
Intervenante peinture*

*Masque
arlequin*



Mardi
17/02

Crêpes

*Couronnes
festive*



Mercredi
18/02

Chaises musical

*Relais de
confettis*



Jeudi
19/02

Ballons rigolos

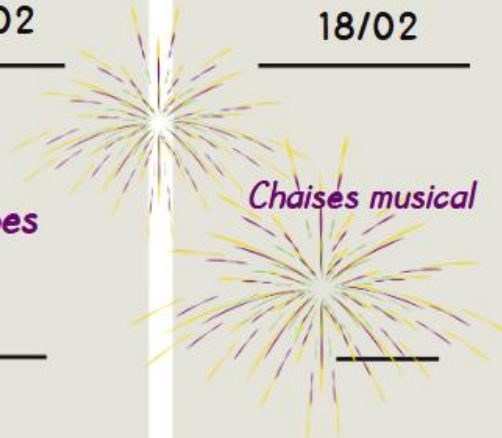
Statue festive



Vendredi
20/02

*Feux
d'artifice en
peinture*

Photo clown





Planning des vacances du 16/02 au 20/02

Groupe des Grands



Lundi
16/02

*Décoration de
la salle*

+
Intervenant peinture


*Atelier
origamis*



Mardi
17/02

*Masque
carnaval*

*Course du
masque*



Mercredi
18/02

Atelier cuisine

*baguette de
fête*



Jeudi
19/02

*Création de
marionnettes*

*Confection de mini
chars*



Vendredi
20/02

*Bracelets
brésilien*

Maquillage